

En 2021, l'État reste pleinement mobilisé dans le soutien à l'activité et à la redynamisation de l'économie de notre pays. Cette nouvelle année s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre au plus près des territoires du plan de relance.

Dans la continuité de la visite de lancement du plan de relance dans le Nord le 4 septembre dernier par Monsieur Bruno LEMAIRE, Ministre de l'économie, des finances et de la relance, Monsieur Olivier DUSSOPT, Ministre délégué auprès du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des comptes publics a pu, lors de sa venue le 18 janvier dernier, s'assurer de la mise en œuvre effective de ce plan dans le département du Nord sur ses trois volets que sont l'économie, la compétitivité et la cohésion.

Il a, dans ce cadre, visité les locaux de la future Maison de l'État d'Avesnes-sur-Helpe, projet emblématique, financé à hauteur de 5,9 M€ par le plan de relance suite à l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments propriétés de l'État. Ce projet symbolise, en outre, la volonté de l'État d'ancrer ses services au plus près des besoins des territoires et de nos concitoyens.

Dans le département du Nord, ce sont au total 87 projets immobiliers qui ont été retenus pour un montant de 115 M€.

Par ailleurs, en 2020, le Gouvernement a abondé de 950 millions d'euros supplémentaires la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) afin d'accompagner, par un effort de relance rapide et massif, les projets des collectivités bénéficiant en particulier aux secteurs du bâtiment et des travaux publics. Dans le Nord, cela s'est concrétisé par une enveloppe exceptionnelle de plus de 19,6 millions d'euros permettant d'ores et déjà de financer 98 opérations générant un investissement public de 73 millions d'euros.

Cet effort se poursuivra en 2021. Trois enveloppes de DSIL sont concomitamment présentées aux collectivités territoriales :

- une enveloppe dite « classique » ;
- une enveloppe France relance priorisant trois thématiques : la transition écologique, la résilience sanitaire et la préservation du patrimoine ;
- une enveloppe dédiée à la rénovation énergétique des bâtiments du bloc communal.

Les collectivités sont donc invitées à présenter des projets prêts à être engagés afin de se saisir de cette opportunité avec un volume de crédits sans précédent. La date limite de dépôt des demandes de subvention étant fixée au 9 février 2021.

1
2
3



Michel LALANDE

Déplacement de Monsieur Olivier DUSSOPT

Monsieur Olivier DUSSOPT, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Comptes publics s'est rendu dans le département du Nord le lundi 18 janvier 2021 dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance.

Accueilli par Monsieur Michel LALANDE, Préfet du Nord, Madame Anne-Laure CATTELOT, Députée du Nord, Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire d'Avesnes-sur-Helpe et Monsieur Nicolas DOSEN, Président de la communauté de communes Cœur Avesnois à Maubeuge, Monsieur le Ministre a débuté sa visite par une table ronde avec les services de l'État qui intégreront la future Maison de l'État (MDE) d'Avesnes-sur-Helpe.

Ce projet ambitieux permettra aux usagers d'accéder à de multiples services publics dans un lieu unique.

La création de la future MDE d'Avesnes-sur-Helpe bénéficie de 5,9 M€ dans le cadre de l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments propriétés de l'État et de ses établissements.



Le Ministre Olivier DUSSOPT, lors de la table ronde à la sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe

Monsieur le Ministre s'est ensuite rendu au centre des Finances Publiques d'Avesnes-sur-Helpe et au chantier de la future MDE.

En présence des élus du département, de Parlementaires, de représentants des chambres consulaires et des fédérations professionnelles, Monsieur DUSSOPT a assisté à la présentation de la mise en œuvre du plan de relance dans le Nord.

Cette séquence illustre l'intérêt que porte le gouvernement à la concrétisation du plan de relance via des opérations visibles dans les territoires et qui bénéficient à l'ensemble de la population.

Les mesures de ce plan exceptionnel bénéficient également aux entreprises, comme l'entreprise Carelide à MOUVAUX, l'une des lauréates de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Capacity », qui vise à développer en France la production de médicaments et de dispositifs médicaux indispensables pour le traitement du covid 19.

Monsieur DUSSOPT a visité les locaux de l'entreprise qui a bénéficié de 5 134 000 € pour son projet d'automatisation de sa chaîne de fabrication de poches de perfusion de solutés variés (notamment le paracétamol).



Le Ministre Olivier DUSSOPT, à l'entreprise Carelide à MOUVAUX

Troisième édition des jeudis de la relance

Arrondissement de Lille

À l'agence Pôle Emploi de Roubaix, Johanna Buchter, sous-préfète pour Roubaix, a participé à la signature de deux Emplois Francs+ avec l'entreprise Ysa Toitures et Rénovations, en présence de Pôle emploi, de la CAPEB et de la Mission pour l'initiative et l'emploi (MIE) du Roubaïsien.

Cette signature a été l'occasion de souligner l'intérêt du dispositif Emplois Francs+ pour le secteur du BTP, notamment, pour lequel des besoins en recrutement se font sentir - en raison des chantiers de rénovation énergétique des bâtiments, notamment - et qui offre de nombreux débouchés pour les jeunes.

Dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », l'Emploi Francs+ facilite l'embauche des jeunes résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en ouvrant droit à une prime pour l'employeur s'il recrute en CDI ou en CDD d'au moins six mois entre le 15 octobre 2020 et le 31 janvier 2021.



Johanna Buchter, sous-préfète pour Roubaix à l'agence Pôle emploi de Roubaix.



Johanna Buchter, sous-préfète pour Roubaix à l'agence Pôle emploi de Roubaix.

Nicolas Pauliac, inspecteur des affaires sociales, en charge de l'intérim du préfet délégué pour l'égalité des chances, s'est rendu à la bouquinerie du Sart à Villeneuve d'Ascq. La Bouquinerie est un "atelier chantier d'insertion" (ACI) qui propose un service gratuit de récupération de livres, cd, dvd, jeux vidéos et disques vinyles d'occasions afin de leur donner une deuxième vie, et de proposer ainsi un emploi aux personnes sans logement, hébergées en centre d'hébergement sur la métropole lilloise, pour les mener progressivement vers une solution de logement autonome.

Ce déplacement a été l'occasion de valoriser les actions menées grâce aux financements de l'État dans le cadre de l'opération « Quartiers d'Automne».

Visite des opérations financées par le plan de relance

Arrondissement de Cambrai

Michel Lalande, préfet du Nord, est allé visiter l'usine Trémois au Cateau-Cambrésis, aux côtés du sous-préfet de Cambrai, Raymond Yeddou et de Serge Siméon, maire de la ville. Ils ont ensuite assisté à une présentation du projet de modernisation et de développement du site, car l'entreprise bénéficie d'une aide de l'État de 560.000 € dans le cadre du soutien à la filière automobile du plan France Relance.



Michel LALANDE, Préfet du Nord accompagné de Raymond YEDDOU, sous-préfet de Cambrai, en visite à l'usine Trémois au Cateau-Cambrésis

Raymond Yeddou, sous-préfet de Cambrai a visité le chantier de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire à Haussy. Ce projet a bénéficié des aides de l'État pour un montant de 418 624 euros dont 142 156 euros au titre du plan de relance.

Il a ensuite assisté à la présentation du projet de réhabilitation du « Mille Club ». Ce projet bénéficie des aides de l'État pour un montant de 32 195 euros, soit 40 % de financement.

A Saint-Python, Raymond Yeddou a assisté à la présentation du projet de rénovation de la façade de la mairie (60 % des financements proviennent de l'État, soit un montant de 30 679 euros), puis il s'est rendu à Cambrai pour une présentation du chantier de restauration des vitraux et décor de la cathédrale qui bénéficie d'une enveloppe de 1,1 million d'euros dans le cadre du plan « Cathédrale » du ministère de la Culture.



Raymond YEDDOU, sous-préfet de Cambrai, avec Monsieur Georges FLAMENGT, le Maire de SAINT-PYTHON.

Arrondissement de Douai

Jacques Destouches, sous-préfet de Douai, a assisté à une présentation du dispositif emplois francs et à la signature d'emplois francs de 3 entreprises, aux côtés de Pôle emploi et de la mission locale du Douaisis. En complément, a été présentée la démarche de jeunes, éloignés de l'emploi ou en décrochage scolaire, en voie de réussite dans leur parcours professionnels. Il s'est ensuite rendu à l'entreprise AGC à Aniche qui a bénéficié d'une aide de 800 000 euros au titre du Fonds de soutien à la filière automobile. A Lauwin-Planque, il a visité le chantier de construction d'un bâtiment qui regroupera une salle d'évolution sportive et un restaurant scolaire. Cette opération est soutenue financièrement pour un montant de 429 000 euros dans le cadre de l'enveloppe financière du plan de relance en soutien à l'investissement local.

Arrondissement de Valenciennes

Michel Chpilevsky, sous-préfet de Valenciennes a, tout d'abord, visité le chantier de regroupement et de réhabilitation de l'école maternelle d'Hasnon. Ce chantier bénéficie d'un soutien financier de l'État à hauteur de 280 415 euros dans le cadre du plan France Relance. Le sous-préfet s'est ensuite rendu au CFA de Marly dédié aux métiers du BTP. Une séquence de présentation du bilan de l'année 2020 du dispositif Emplois francs a eu lieu, suivie par la signature d'un contrat Emploi Franc avec l'entreprise de vente au détail « Normal ». Les sociétés GDS Guidez Dépannage et Technigaz étaient aussi présentes pour signer des contrats d'apprentissage avec des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville. Pour finir, Michel Chpilevsky est allé au siège de l'entreprise « Hiolle Technologies » pour assister à une séquence de présentation des mesures d'activité partielle de longue durée dont l'entreprise est bénéficiaire.



Michel Chpilevsky, sous-préfet de Valenciennes à l'école maternelle d'Hasnon.

Visite des opérations financées par le plan de relance

Arrondissement de Dunkerque

Hervé Tourmente, sous-préfet de Dunkerque, s'est rendu au sein de l'entreprise Dilinger France à Grande-Synthe. L'entreprise, qui produit des tôles fortes, est lauréate de l'appel à projets « décarbonation de l'industrie » lancé dans le cadre du plan France Relance et a bénéficié d'une aide de 1,8 millions d'euros pour un montant d'investissement de 10 millions d'euros. Hervé Tourmente a donc assisté à une séquence de présentation du projet soutenu, avant de participer à un échange avec les apprentis de l'entreprise.

Les appels à projets en faveur de la décarbonation de l'industrie

L'un des enjeux du plan de relance est d'assurer la relance durable de l'industrie. À cette occasion, les entreprises industrielles sont soutenues par plusieurs dispositifs afin de permettre leur transition écologique.

L'État mobilise 1,2 milliard d'euros pour soutenir et accompagner la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel.

La mise en œuvre de ces projets soutenus par « France Relance » permettra à terme une réduction des émissions de gaz à effet de serre de plus de 237.000 t CO₂/an en France, soit une baisse de 10% en moyenne des émissions des sites concernés.

Plusieurs dispositifs nouveaux de soutien ouverts aux entreprises industrielles de toutes tailles ont été mis en place sur deux grandes thématiques.

Deux dispositifs au service de l'efficacité énergétique et de la décarbonation des procédés:

- Un appel à projets géré par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), visant à soutenir des projets d'investissement d'envergure dans l'efficacité énergétique, au service de la transition écologique de l'industrie française. Pour le Nord, 2 lauréats sont annoncés: SAINT GOBAIN GLASS à Emerchicourt (arrondissement de Douai) qui a bénéficié d'une aide de 1 544 000 euros pour un montant d'investissement de 4,5 millions d'euros pour son projet « Tri Calcin » et l'entreprise DILLINGER France à Dunkerque qui a bénéficié d'une aide de 1,8 millions d'€ pour un montant d'investissement de 10 millions d'euros pour son projet de "rénovation du four poussant n°2".
- Un appel à manifestation d'intérêt géré par l'ADEME visant à identifier des projets de transformation des procédés (hors efficacité énergétique) au service de la décarbonation. Il s'agit d'une aide forfaitaire calculée sur la base d'une grille tarifaire de soutien à la vente des matières plastiques recyclées. Le soutien apporté est basé sur un prévisionnel de vente sur une année. Les 6 lauréats ont été retenus pour un montant total d'aides de 1 724 741 euros: AJDK PLAST et ACK Plastiques à Biastre (arrondissement de Cambrai), NORD PAL PLAST, KALIPLAST et GALLOO PLASTICS (arrondissement de Lille) et DIMAPLAST (arrondissement de Douai).

Un dispositif de soutien à la chaleur décarbonée :

- Un appel à projets pour la production de chaleur à partir de biomasse pour un usage industriel, apportant, en plus des aides à l'investissement, une aide au fonctionnement dont le principe constitue un apport de «France relance». Le fonds décarbonation vient pour ces projets compléter, au bénéfice de l'industrie, le fonds chaleur, pour augmenter d'autant le nombre de projets qui peuvent être aidés.

Dans le Nord, une entreprise a déposé un dossier pour un investissement prévisionnel de 5,5 millions euros.

Réunion avec les élus et les techniciens sur le recyclage des friches de la métropole européenne de Lille

Simon FETET, secrétaire général de la préfecture, sous-préfet de l'arrondissement de Lille, a présidé une visioconférence le 7 janvier 2021 avec les élus et les techniciens d'une dizaine de communes les plus concernées par la présence de friches sur le territoire de la métropole européenne de Lille.

Dans le cadre du plan de relance, l'État a créé un fonds friches pour aider au recyclage des friches. La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs croisés de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ce fonds alimente d'une part des appels à manifestation d'intérêts nationaux et des fonds régionaux contractualisés entre l'État et la Région dans le cadre du CPER 2021-2027.

La particularité de ce fonds est de s'adresser aux projets d'aménagement de friches dont les bilans économiques restent déficitaires après prise en compte de toutes les autres subventions publiques, et malgré la recherche et l'optimisation de tous les autres leviers d'équilibre. Il n'a donc pas vocation à se substituer aux financements existants mais à les compléter pour permettre la réalisation effective des projets. La métropole européenne concentre 1000 ha de friches répartis inégalement sur 250 sites et 35 communes.

L'objectif de cette réunion était d'informer les collectivités des spécificités des appels à projets lancés par l'Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et par le Ministère de la Transition Ecologique décliné en appel à projets régional pour les années 2021 et 2022 et d'échanger sur les spécificités et complémentarités de ces appels à projets.

L'appel à projet national de l'ADEME lancé le 6 novembre 2020 consacre 40 M€ pour la reconversion des friches polluées issues d'anciens sites industriels ICPE ou sites miniers. Les dossiers doivent être déposés avant le 24 février 2021.

Pour plus d'informations lien vers site de l'ADEME :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201105/friches2021-7>

L'appel à projets du Ministère de la Transition Écologique lancé le 27 novembre 2020 consacre 259M€. Il est entièrement territorialisé sous l'égide de chaque préfet de région. Il vise le recyclage foncier par des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des coeurs de ville et de périphérie urbaine, et pour des projets de requalification à vocation productive. L'appel à projet régional a été lancé le 24 décembre dernier. Il a été diffusé aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et aux bailleurs. Les dossiers doivent être déposés avant le 5 mars 2021. Pour permettre de phaser les projets, l'enveloppe régionale d'un montant de 16 M€ sera répartie sur deux éditions successives pour 2020-2021 et 2021-2022 dotées chacune de 8 M€. Une réserve nationale de 40M€ pourra être mobilisée pour les projets de grande envergure.

Pour plus d'informations lien vers site de la DREAL :

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?FRANCE-RELANCE-Appel-a-projet-regional-recyclage-foncier-edition-2020-2021>

Un temps d'échange a suivi avec les deux vice-présidents de la MEL, Francis VERCAMER délégué à la stratégie d'urbanisme et à l'aménagement du territoire et Patrick GEENENS, délégué à la stratégie foncière également vice-président de l'établissement public foncier (EPF) et les techniciens de la MEL, des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Hem, Wattrelos, Armentières et Houplines sur les projets qui pourraient répondre à ces appels à projets dès 2021.

Les services de l'ADEME, de la DDTM et de la DREAL sont les interlocuteurs des villes et de la MEL pour vérifier l'éligibilité des projets.

Pour plus de renseignements, les contacts sont :

mission métropole de la DDTM : xavier.fouquart@nord.gouv.fr

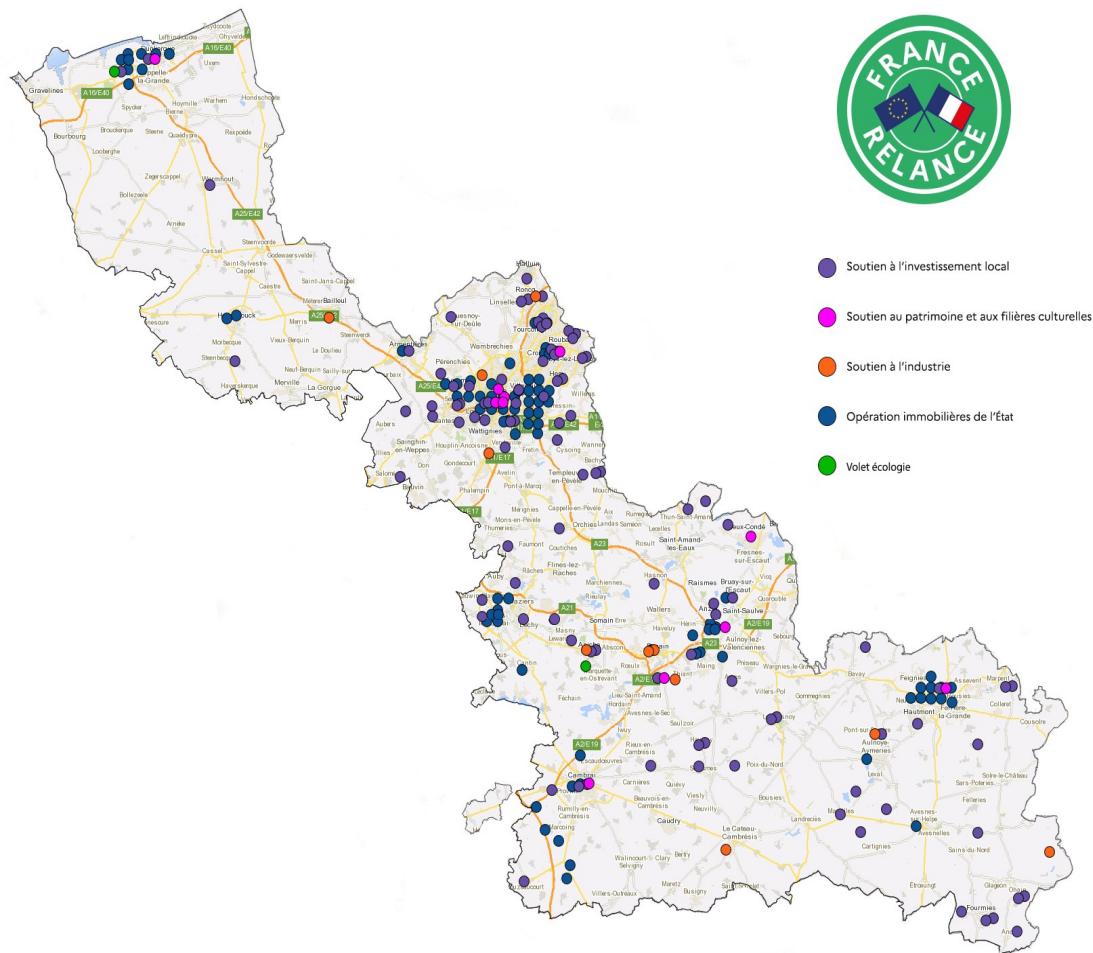
DREAL : celine.zimmer@developpement-durable.gouv.fr

ADEME : emmanuel.teys@ademe.fr

Réunion avec les élus et les techniciens sur le recyclage des friches de la métropole européenne de Lille



Cartographie des opérations financées dans le Nord par le plan de relance



Le lien pour accéder à la cartographie interactive :

<https://cdonline.articque.com/share/display/dsil-relance>